



≡ MENU

[Accueil](#) | [Termes & Conditions](#)

Termes & Conditions

Euro-Crypto situé à La Grande Arche - Paroi Sud, La Défense; est un membre du groupe **Metrostar Consulting Ltd** immatriculé sous le numéro 11063938, dont le siège social est situé au :

- Suite 11, Penhurst House, 352-356 Battersea Park Road, LONDON, SW11 3BY, ENGLAND
- E-mail : support@euro-crypto.net

La société Euro-Crypto, ci-après le « vendeur », est spécialisée dans l'achat de cryptomonnaies dont le Bitcoin, ci-après « BTC ». Euro-crypto.net achète des Cryptomonnaies sur toute plate-forme d'échange dédiée ou les génère via sa mine pour les revendre ensuite à des particuliers ou professionnels notamment sur son Site Internet à l'adresse « Euro-crypto.net ». Les présentes conditions générales d'utilisation, ci-après CGU, ont pour objet de formaliser les relations contractuelles entre Euro-crypto.net et ses clients Consommateurs et majeurs de 18 ans, ci-après l'« acheteur ». Le vendeur dispose d'un Site Internet par l'intermédiaire duquel l'acheteur peut passer commande pour l'achat Bitcoin offert à la vente par le

vendeur. Les informations légales figurent en fin des présentes CGU.

D É F I N I T I O N S

Les termes ci-après ont, lorsqu'ils sont utilisés avec ou sans majuscule dans la présente convention, la signification suivante, étant précisé que la définition donnée pour un terme s'applique, que ce terme soit utilisé au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin. La référence à toute norme juridique doit s'entendre comme celle faisant référence au droit et à la loi Française, sauf mention contraire expresse.

Adresse Wallet : Aussi adresse bitcoin ou clé publique, signifie toute suite alphanumérique générée à partir du calcul d'une clé publique et privée à l'initiative de l'acheteur en vue de recevoir des Bitcoins au même titre qu'une adresse électronique doit-être créée pour recevoir ou envoyer un message électronique. L'Adresse Bitcoin est caractérisée par une clé publique et une clé privée, étant précisé que la clé publique est visible par tous les utilisateurs alors que la clé privée est sécurisée et ne doit jamais être divulguée. La divulgation de sa clé privée reviendrait à communiquer le code secret de sa carte bancaire.

Bitcoin (BTC) : Signifie la « crypto-monnaie » stockée sur un support numérique et permettant à une communauté d'utilisateurs d'échanger entre eux des biens et/ou des services sans recourir à une monnaie ayant cours légal (l'euro par exemple). Pour pouvoir acheter des BTC ou en recevoir, l'acheteur doit détenir une « Adresse Bitcoin ». La Crypto-monnaie est créée par ses utilisateurs ou « Mineurs » et pour cette raison notamment, elle ne bénéficie d'aucune garantie autre que la confiance que la communauté des investisseurs lui accorde. En d'autres termes, cette crypto-monnaie peut augmenter ou diminuer de manière totalement imprévisible. A titre d'illustration, au 31 décembre 2013, un Bitcoin valait 807 dollars US. Au 31 juillet 2014, il valait 562,84 dollars US et enfin au 1 janvier 2017 plus de 1000 dollars US. La particularité de cette crypto-monnaie repose sur sa quantité limitée par le programme informatique qui permet de les générer automatiquement par l'algorithme du système. En effet, le programme limite à 21 millions le nombre de

Bitcoin à créer ce qui en assure à terme, sa raréfaction. Cette Monnaie virtuelle permet donc d'acheter des biens et/ou des services entre tous les utilisateurs possédant une Adresse Bitcoin et notamment auprès des Commerçants ou Institutions publiques ou privées qui acceptent cette modalité de paiement.

Hackers : Signifie toute personne qui s'introduit de manière frauduleuse dans le système informatique d'autrui (pirate informatique) et commet des actes illicites réprimés par la loi.

CGU : Signifie les présentes conditions générales d'utilisation qui sont disponibles en ligne sur le Site Internet du vendeur.

Trade : Signifie toute manifestation de volonté de l'acheteur en vue d'acheter des crypto-monnaies, mis en vente par le vendeur sur son Site Internet.

Consommateur : signifie au sens des dispositions nouvelles de la Loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014, toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Courriel : Signifie courrier électronique ou encore e-mail.

Double clic : Signifie le processus de validation d'une commande passée sur le site Internet du vendeur. Lors du premier clic, l'acheteur s'assure du contenu du Trade matérialisé par l'apparition d'une page qui récapitule sa commande. En cas d'erreur notamment, l'acheteur dispose de la faculté de corriger sa commande en revenant en arrière en cliquant sur le bouton « modifier mon Trade ». Une fois que l'acheteur s'est bien assuré que son Trade correspond bien à ce qu'il a choisi, apparaît une seconde page qui permet de valider définitivement la commande par un second clic ou « double-clic ».

Force majeure : Signifie toute circonstance exceptionnelle qui rend impossible l'exécution d'une obligation à la charge de l'une des Parties. Aux termes des présentes CGU, la Force majeure sera retenue si elle présente alternativement les caractères d'imprévisibilité, d'irrésistibilité ou d'extériorité.

Majeur de 18 ans : Signifie toute personne capable d'exercer et de jouir de ses droits au sens de l'article 414 du Code civil. Toute personne domiciliée ou résident sur le territoire Français ne pourra contracter avec le vendeur si cette personne n'a pas atteint l'âge de 18 ans accomplis, ce indépendamment de son statut personnel conféré par une loi autre que la loi Française et sans que cette obligation soit

susceptible de donner lieu à l'application des dispositions de l'article L.122-1 du Code de la consommation.

Mineurs : Signifie la communauté d'internautes créateurs de Bitcoins.

Crypto-monnaie : Signifie selon l'AMF, « toute monnaie non régulée et numérique, émise et généralement contrôlée par ses développeurs, utilisée et acceptée par les membres de communautés virtuelles spécifiques » (Cf. conférence de presse du 4 juillet 2014).

Montant de Bitcoin : Signifie le prix en euro affiché par le vendeur sur son Site Internet pour acheter une certaine quantité de Bitcoin en fonction du montant choisi par l'acheteur. A titre d'exemple, si un acheteur souhaite acquérir 250 euros de BTC, il pourra acheter pour 250 euros de Bitcoin au cours de change au moment de la livraison par le vendeur.

Commande : Signifie les étapes du processus de commande : Création du compte, validation du compte, validation de l'adresse bitcoin, validation du montant en euro, paiement, livraison).

La livraison : Signifie le transfert de Bitcoin à l'adresse Bitcoin indiquée par l'acheteur lors du passage de l'ordre de Trade sur le Site Internet du vendeur. La livraison intervient après réception du paiement dans un délai de moins d'une minute et de 24h maximum après vérification du compte client.

Partie : Signifie le vendeur et l'acheteur, ensemble ou séparément suivant le contexte.


Portefeuille Bitcoin : Signifie l'espace numérique de stockage qui permet, en fonction du solde disponible de Bitcoin, d'envoyer et de recevoir des BTC, à l'aide de son Adresse Bitcoin exactement comme un portefeuille permet de transporter de l'argent.

Tracfin : Signifie au sens de l'article L.561-23 du Code monétaire et financier, le service à compétence nationale auprès duquel sont effectuées les déclarations d'opérations suspectes, indépendamment du point de savoir si le BTC est une monnaie électronique au sens des dispositions combinées des articles L315-1 et R.561-15-1 du Code monétaire et financier.

Tiers : Signifie toute personne autre que celle qui a accepté les présentes CGU.

Transaction : Signifie tout transfert de valeur entre portefeuille Bitcoin consécutif

aux achats de biens et services auprès de tous ceux qui acceptent d'être payés avec cette crypto-monnaie. Ces transferts sont hautement sécurisés par des clés privées cryptées numériquement par de puissants algorithmes.

Zone euro : signifie l'espace monétaire regroupant les pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique (consultez l'  des Etats membres ayant adopté l'euro sur : <https://www.ecb.europa.eu/euroc/html/map.fr.html>).

1 . O B J E T D E S C G U

Les présentes CGU ont pour objet la vente de crypto-monnaies par le vendeur à des acheteurs majeurs de 18 ans selon un prix fixé par le vendeur et payable en euro (€). La vente intervient à distance sur le Site internet du vendeur à l'adresse « <https://euro-crypto.net> ».

Les présentes CGU sont applicables à la vente en ligne de crypto-monnaies sur le Site Internet du vendeur à l'adresse suivante, « <https://euro-crypto.net> ». L'accès au Site Internet du vendeur est libre. Tout acheteur majeur de 18 ans qui souhaite passer commande doit préalablement ouvrir gratuitement un compte en ligne ou lors de la validation de la commande en complétant un formulaire en ligne avant de passer commande. Les personnes morales devront produire un extrait Kbis datant de moins de trois mois ainsi que leur statut dans leur dernière version mise à jour ainsi que leur attestation d'inscription auprès des organismes sociaux et fiscaux. Les professionnels exerçant en indépendant devront fournir un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers ainsi qu'une attestation d'inscription auprès des organismes sociaux et fiscaux. Les personnes morales et les professionnels indépendants étrangers devront communiquer les mêmes renseignements pour autant qu'ils existent dans leur pays d'origine ou tout autre document équivalent. Afin de lutter contre les fraudes et le blanchiment, et compte tenu des rapports annuels d'activité du Tracfin, le vendeur demandera systématiquement une pièce d'identité à tout acheteur de BTC et dans tous les cas où le vendeur aurait des soupçons au sens de l'article L561-23 du Code monétaire et financier, ce dernier se réserverait le droit d'en informer cette autorité. Le vendeur se réserve le droit de

demander à l'acheteur tout justificatif de son identité et/ou de domicile datant de moins de trois mois. Tout permis de conduire demandé par le vendeur aux fins de justifier de l'identité de l'acheteur devra comporter une photographie d'identité récente. Le vendeur se réserve le droit de refuser toute vérification de compte à sa discrétion.

2 . O B J E T D E S C G U

Les présentes CGU régissent les contrats de vente en ligne des Crypto-monnaies offerts à la vente par Crypto-banque auprès de tout acheteur pourvu qu'il soit Majeur. Elles constituent avec le bon de commande en ligne ou tout autre document en tenant lieu, les seuls documents contractuels opposables aux Parties, à l'exclusion de tout autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des Crypto-monnaies qui n'ont qu'une valeur indicative, non contractuelle. Les présentes CGU sont applicables dans le monde entier sous réserve de l'accord préalable du vendeur à l'acceptation de la Commande.

3 . L A N G U E D U C O N T R A T

Les CGU sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le Site Internet du vendeur par défaut en langue Française.

4 . A P P L I C A T I O N D E S C O N D I T I O N S G É N É R A L E S D ' U T I L I S A T I O N - O P P O S A B I L I T É

Les CGU sont mises à la disposition de l'acheteur sur le Site Internet où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par téléphone, courrier électronique ou courrier postal, dont les coordonnées figurent en fin des présentes CGU et dans l'offre de vente en ligne

préalablement à la conclusion du contrat. Les CGU sont opposables à l'acheteur qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet sur la page consultée par ce dernier sur le Site Internet du vendeur, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande. La validation de la commande entraîne de plein droit adhésion par l'acheteur aux CGU en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par le vendeur conformément à l'article 1369-4 du Code civil reproduit ci-dessous :

« Quiconque propose, à titre professionnel, par voie électronique, la fourniture de biens ou la prestation de services, met à disposition les conditions contractuelles applicables d'une manière qui permette leur conservation et leur reproduction. Sans préjudice des conditions de validité mentionnées dans l'offre, son auteur reste engagé par elle tant qu'elle est accessible par voie électronique de son fait.

L'offre énonce en outre :

- Les différentes étapes à suivre pour conclure le contrat par voie électronique ;
- Les moyens techniques permettant à l'utilisateur, avant la conclusion du contrat, d'identifier les erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger ;
- Les langues proposées pour la conclusion du contrat ;
- En cas d'archivage du contrat, les modalités de cet archivage par l'auteur de l'offre et les conditions d'accès au contrat archivé ;
- Les moyens de consulter par voie électronique les règles professionnelles et commerciales auxquelles l'auteur de l'offre entend, le cas échéant, se soumettre.

5 . M O D I F I C A T I O N D E S C G U

Le vendeur se réserve la faculté de modifier ses CGU à tout moment. En cas de modification des CGU, les CGU applicables à l'acheteur sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée du jour de sa commande peut être remise à ce dernier sur simple demande écrite de sa part adressée au vendeur. Il est très fortement recommandé à l'acheteur d'imprimer les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

6 . C L A U S E D E S C G U

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGU. Tel n'est pas le cas d'une clause déterminante dans l'esprit de l'une des Parties l'ayant amené à conclure le contrat de vente. Toutefois, la nullité d'une clause n'entraîne la nullité des CGU qu'à la condition que l'acheteur ait mentionnée par écrit préalablement à l'acceptation des présentes CGU le caractère déterminant de son engagement relativement à ladite clause. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGU par le vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part à ses clauses ainsi qu'aux autres clauses des CGU qui continuent à produire leurs effets.

7 . A C H A T D E B I T C O I N

INFORMATIONS PARTICULIÈRES – SÉCURITÉ : le vendeur informe l'acheteur que le BTC n'est pas une « monnaie » au sens de l'article L.111-1 du Code monétaire et financier qui ne reconnaît que l'euro (€), seule monnaie ayant cours légal. Le BTC ne semble pas davantage répondre à la définition légale de « monnaie électronique » au sens de l'article L.315-1 du Code monétaire et financier. En conséquence et dans l'attente de voir son statut juridique définitivement établi par les pouvoirs publics, le cas échéant, le vendeur attire l'attention de l'acheteur qu'il ne saurait garantir, ni la pérennité de cette « Monnaie virtuelle », ni sa valeur, qui n'est fixée que par rapport au jeu de l'offre et de la demande des investisseurs. Le vendeur recommande à l'acheteur de ne pas convertir l'intégralité de ses disponibilités (ses liquidités en euro ou autre monnaie ayant cours légal) en Bitcoin, compte tenu du fait que le Bitcoin est volatile et peut diminuer de façon totalement imprévisible. L'acheteur doit agir avec discernement et prudence en limitant son investissement à la perte corrélative qu'il peut financièrement supporter sans le mettre en péril. Le vendeur informe encore l'acheteur que bien que la création de BTC repose sur un système à base d'algorithmes puissants ne le dispense pas d'exercer une vigilance constante sur son

Portefeuille Bitcoin. Le vendeur recommande à l'acheteur, afin de préserver sa confidentialité, et sa sécurité d'utiliser une nouvelle adresse Bitcoin lors de la réception d'un paiement et de ne jamais communiquer la clé privée de son Adresse Bitcoin ce qui reviendrait à communiquer le code secret de sa carte bancaire. L'acheteur doit veiller à sécuriser ses équipements informatiques et de télécommunication pour éviter le piratage de ses données personnelles. A ce titre, l'acheteur veillera à se doter notamment d'un antivirus et anti-espion constamment tenu à jour et d'un pare-feu pour préserver sa sécurité à l'occasion des Transactions qu'il effectue en ligne. Le vendeur décline toute responsabilité en cas notamment de perte ou de vol de Bitcoin et/ou de tout support les contenant tels que notamment, clé USB, disque dur, etc.....

8 . P R I X

8.1. Information sur les prix des produits et "crypto-monnaies"

INFORMATIONS PARTICULIÈRES – SÉCURITÉ : le vendeur informe l'acheteur que le BTC n'est pas une « monnaie » au sens de l'article L.111-1 du Code monétaire et financier qui ne reconnaît que l'euro (€), seule monnaie ayant cours légal. Le BTC ne semble pas davantage répondre à la définition légale de « monnaie électronique » au sens de l'article L.315-1 du Code monétaire et financier. En conséquence et dans l'attente de voir son statut juridique définitivement établi par les pouvoirs publics, le cas échéant, le vendeur attire l'attention de l'acheteur qu'il ne saurait garantir, ni la pérennité de cette « Monnaie virtuelle », ni sa valeur, qui n'est fixée que par rapport au jeu de l'offre et de la demande des investisseurs. Le vendeur recommande à l'acheteur de ne pas convertir l'intégralité de ses disponibilités (ses liquidités en euro ou autre monnaie ayant cours légal) en Bitcoin, compte tenu du fait que le Bitcoin est volatile et peut diminuer de façon totalement imprévisible. L'acheteur doit agir avec discernement et prudence en limitant son investissement à la perte corrélative qu'il peut financièrement supporter sans le mettre en péril. Le vendeur informe encore

l'acheteur que bien que la création de BTC repose sur un système à base d'algorithmes puissants ne le dispense pas d'exercer une vigilance constante sur son Portefeuille Bitcoin. Le vendeur recommande à l'acheteur, afin de préserver sa confidentialité, et sa sécurité d'utiliser une nouvelle adresse Bitcoin lors de la réception d'un paiement et de ne jamais communiquer la clé privée de son Adresse Bitcoin ce qui reviendrait à communiquer le code secret de sa carte bancaire. L'acheteur doit veiller à sécuriser ses équipements informatiques et de télécommunication pour éviter le piratage de ses données personnelles. A ce titre, l'acheteur veillera à se doter notamment d'un antivirus et anti-espion constamment tenu à jour et d'un pare-feu pour préserver sa sécurité à l'occasion des Transactions qu'il effectue en ligne. Le vendeur décline toute responsabilité en cas notamment de perte ou de vol de Bitcoin et/ou de tout support les contenant tels que notamment, clé USB, disque dur, etc.....

8.2. Prix

Le prix est déterminé par le vendeur au moment où ce dernier livre le client. Euro Crypto reprend les cours Bitfinex pour tout échange Bitcoin. Les commissions pratiquées sur les achats et les échanges sont de l'ordre de 2,5% directement impactées sur le prix d'achat.

Une fois la transaction effectuée, celle-ci est irréversible. En tout état de cause, le prix affiché par le vendeur est le prix en EUR/BTC, il donne droit à une certaine quantité de BTC dont le cours de change est celui en vigueur au moment de la réservation ou de la réception des fonds de l'acheteur.

9 . O F F R E

9.1. Informations légales

Conformément aux dispositions de l'article L.121-17 du Code de la consommation

intégralement reproduit ci-après dans sa nouvelle rédaction issue de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014, et sans préjudice des dispositions de l'article L.111-1 dudit Code, le vendeur informe l'acheteur du contenu informatif que doit présenter l'offre de vente conclue à distance à destination de tout acheteur Consommateur :

« I. -Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services, le professionnel communique au consommateur, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes : 1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ; Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 121-21-8, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation ; Les informations relatives aux coordonnées du professionnel, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant aux cautions et garanties, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat. II.- Si le professionnel n'a pas respecté ses obligations d'information concernant les frais supplémentaires mentionnés au I de l'article L. 113-3-1 et au 3° du I du présent article, le consommateur n'est pas tenu au paiement de ces frais. III.- La charge de la preuve concernant le respect des obligations d'information mentionnées à la présente sous-section pèse sur le professionnel ».

9.2. Destinataire

Réserve faite de l'acceptation de la commande de l'acheteur (Cf. article 11.1 des présentes CGU), les offres de vente en ligne présentées sur le Site Internet du vendeur sont faites à tout acheteur dans le monde entier.

9.3. Durée de l'offre

Les offres de vente en ligne présentées sur le Site Internet sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, dans la limite des stocks disponibles.

9.4. Acceptation

L'acceptation de l'offre par l'acheteur est validée, conformément au procédé du double clic, par la confirmation de la commande dans les conditions prévues à l'article 11.1 des présentes CGU

10 . C O M M A N D E

10.1. Les étapes de conclusion du contrat

La conclusion du contrat est effectuée directement sur le Site Internet du vendeur à l'adresse suivante, « <https://euro-crypto.net/> ». L'acheteur qui souhaite passer Commande doit suivre les étapes de validation de la Commande selon le processus suivant, à partir du compte ouvert préalablement par l'acheteur par l'intermédiaire de l'onglet intitulé « Se connecter ou s'enregistrer » :

1. L'acheteur se rend sur le Site Internet du vendeur à l'adresse « <https://euro-crypto.net/> » ;
2. L'acheteur, s'il ne dispose déjà d'un compte, doit cliquer sur l'onglet situé en haut et à droite de la page d'accueil intitulé « Mon compte » (pour cela, il suffit de renseigner son adresse de messagerie électronique (courriel ou e-mail) ;
3. Une fois renseigné le champ dédié à la mention de l'adresse de messagerie électronique, l'acheteur doit cliquer sur l'onglet intitulé « créer un compte » : (s'ouvre alors une page dédiée à l'identification de l'acheteur telle que nom, prénom, adresse de messagerie, mot de passe, date de naissance, etc..). Les champs affectés d'un astérisque doivent être obligatoirement renseignés par l'acheteur ;

4. Lorsque la fiche d'identification est complétée, l'acheteur peut créer son compte en cliquant sur l'onglet intitulé « S'inscrire » : (une page s'ouvre et vous confirme que votre compte est créé et vous permet de visualiser les onglets de votre compte tels que : ajouter ma première adresse, historique et détails de commande, adresses, informations personnelles et programme d'affiliation notamment) ;
5. L'acheteur peut alors s'il le souhaite commencer à acheter sur le Site Internet les Bitcoins en sélectionnant notamment l'onglet intitulé « Acheter des bitcoins » ;
6. L'acheteur est dirigé sur une page sur laquelle s'affichent l'historique du cours et choisi son montant (une estimation de bitcoins en temps réel est alors affichée) ;
7. Si l'acheteur se décide d'acheter, et pour pouvoir valider son Trade, il doit préalablement fournir un justificatif d'identité (pièce d'identité, passeport permis de conduire ou encore titre de séjour) ainsi que son Adresse Bitcoin ou adresse Wallet. Aucune commande ne peut être effectuée tant que l'acheteur n'aura pas communiqué son adresse Bitcoin.
8. Une fois que l'acheteur a cliqué sur l'onglet « Vérifier mon adresse bitcoin » il pourra alors confirmer le montant, l'acheteur est dirigé vers la page sur laquelle apparaît son récapitulatif de commande ;
9. En cliquant sur commander », l'acheteur est invité à lire et à accepter les présentes CGU en cochant une case portant la mention « Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente sans réserve » ;
10. Une fois les CGU acceptées, l'acheteur est dirigé vers une page qui récapitule sa commande et le montant de Bitcoin sélectionné ;
11. L'acheteur clique ensuite sur l'onglet en pied de page intitulé « Commander » ;
12. L'acheteur a toujours la possibilité de modifier sa commande notamment en cas d'erreur en cliquant sur le bouton « Modifier votre panier » ou « Annuler la commande » ;
13. Une fois la Commande modifiée, l'acheteur clique sur le bouton « Commande avec obligation de paiement » (principe du double-clic) étant

rappelé que l'acheteur doit avoir lu et accepté les conditions générales de vente en cochant la case « Je reconnais avoir lu et accepte les conditions générales de vente sans réserves ».

10.2. Modification de la commande

Une fois la commande validée elle ne peut être modifiée sauf si celle-ci n'est pas encore livrée. En effet, une fois la transaction payée, celle-ci est **irréversible**.

10.3. Validation de la commande

Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et notamment et plus particulièrement, si les quantités de produits commandés sont anormalement élevées et/ou si le vendeur suspecte notamment un risque de fraudes sur l'identité de l'acheteur (Cf. article 11.1 des présentes CGU).

11. C O N T R A T

11.1. Information sur les prix des produits et "crypto-monnaies"

INFORMATIONS PARTICULIÈRES – SÉCURITÉ : le vendeur informe l'acheteur que le BTC n'est pas une « monnaie » au sens de l'article L.111-1 du Code monétaire et financier qui ne reconnaît que l'euro (€), seule monnaie ayant cours légal. Le BTC ne semble pas davantage répondre à la définition légale de « monnaie électronique » au sens de l'article L.315-1 du Code monétaire et financier. En conséquence et dans l'attente de voir son statut juridique définitivement établi par les pouvoirs publics, le cas échéant, le vendeur attire l'attention de l'acheteur qu'il ne saurait garantir, ni la

pérennité de cette « Monnaie virtuelle », ni sa valeur, qui n'est fixée que par rapport au jeu de l'offre et de la demande des investisseurs. Le vendeur recommande à l'acheteur de ne pas convertir l'intégralité de ses disponibilités (ses liquidités en euro ou autre monnaie ayant cours légal) en Bitcoin, compte tenu du fait que le Bitcoin est volatile et peut diminuer de façon totalement imprévisible. L'acheteur doit agir avec discernement et prudence en limitant son investissement à la perte corrélative qu'il peut financièrement supporter sans le mettre en péril. Le vendeur informe encore l'acheteur que bien que la création de BTC repose sur un système à base d'algorithmes puissants ne le dispense pas d'exercer une vigilance constante sur son Portefeuille Bitcoin. Le vendeur recommande à l'acheteur, afin de préserver sa confidentialité, et sa sécurité d'utiliser une nouvelle adresse Bitcoin lors de la réception d'un paiement et de ne jamais communiquer la clé privée de son Adresse Bitcoin ce qui reviendrait à communiquer le code secret de sa carte bancaire. L'acheteur doit veiller à sécuriser ses équipements informatiques et de télécommunication pour éviter le piratage de ses données personnelles. A ce titre, l'acheteur veillera à se doter notamment d'un antivirus et anti-espion constamment tenu à jour et d'un pare-feu pour préserver sa sécurité à l'occasion des Transactions qu'il effectue en ligne. Le vendeur décline toute responsabilité en cas notamment de perte ou de vol de Bitcoin et/ou de tout support les contenant tels que notamment, clé USB, disque dur, etc.....

**OUVRIR UN
PORTEFEUILLE**



support@euro-crypto.net

Euro-Crypto © 2015 | Tous droits réservés

[Termes & Conditions](#) | [Mentions légales](#)